La révélation de Yaakov (Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Vaye'hi 5725-1965)

1. Commentant le verset⁽¹⁾: "Et, Yaakov appela ses fils et il leur dit : rassemblez-vous et je vous raconterai ce qui vous arrivera à la fin des jours, réunissez-vous et écoutez", nos Sages⁽²⁾, cités par Rachi, avec quelques modifications, sur lesquels nous reviendrons au paragraphe 8, expliquent que : "Yaakov voulut révéler la fin des temps à ses enfants, mais la Présence divine se retira".

Or, on peut s'interroger sur cette interprétation : comment établir que Yaakov voulut révéler précisément la fin des jours à ses fils ? Le sens simple du verset n'indique-t-il pas que Yaakov voulait énoncer les bénédictions et les propos figurant dans le reste de cette Paracha ?

Certains commentateurs⁽³⁾ trouvent une preuve de cette interprétation dans l'expression : "fin des jours", qui renvoie à la "fin du temps", comme c'est généralement le cas dans le Tana'h⁽⁴⁾. Il est, pourtant, difficile d'admettre cette explication, car :

- A) Cette preuve n'est pas suffisante puisque "la fin des jours" ne désigne pas systématiquement "la fin des temps". Ainsi, on trouve, dans les propos de Bilaam, l'expression : "à ton peuple, à la fin des jours", qui fait allusion à David (5).
- B) Même si l'on admet qu'en l'occurrence, "la fin des jours" correspond effectivement à "la fin des temps", comment établir que Yaakov voulut la révéler à ses enfants, leur dire quand celle-ci se produirait, alors que : "le cœur ne le dévoile pas à la bouche" (6) ? Pourquoi ne pas admettre, selon le sens simple

⁽¹⁾ Vaye'hi 49, 1-2.

⁽²⁾ Traité Pessa'him 56a.

⁽³⁾ Gour Aryé et Sifteï 'Ha'hamim, dans leur commentaire de la Torah, à propos de ce verset. On verra aussi le commentaire du Maharcha sur le traité Pessa'him 56a.

⁽⁴⁾ Devarim 4, 30. Ichaya 2, 2. Yermyahou 23, 20.

⁽⁵⁾ Balak 24, 14. Commentaire de Rachi sur le verset Balak 24, 17. Le verset 24, 19 parle du roi Machia'h. Néanmoins, ce qui est dit ne s'applique pas à :

du verset, qu'il voulait uniquement leur dire ce qui allait arriver à l'époque de "la fin des jours"? Et, du reste, Yaakov fit mention de plusieurs de ces événements dans la suite de ces propos, comme Rachi le rappelle par la suite.

- C) Cette explication est citée par Rachi, qui énonce uniquement le sens simple du verset. Il faut en conclure que celle-ci relève effectivement de ce sens simple.
- 2. L'explication est la suivante. Yaakov dit : "rassemblez-vous et je vous raconterai ce qui vous arrivera à la fin des jours", puis il répéta encore : "réunissez-vous et écoutez". Il faut conclure de cette répétition qu'il y a bien là deux événements distincts, si différents l'un de l'autre qu'ils justifient deux réunions séparées. Bien entendu, la seconde annonce, "réunissez-vous et écoutez", fait allusion à ce qui est dit par la suite, dans cette Paracha, alors que la première, "rassemblez-vous et je vous raconterai" porte sur ce qui se passa encore avant cela. Pour autant, s'il en est ainsi, pourquoi le verset ne précise-t-il pas ce qu'il avait l'intention de dire et pourquoi ne l'a-t-il pas dit ? Nos Sages en donnent la raison : "Yaakov voulut révéler la fin des temps à ses enfants". Cependant, il ne le fit pas parce que : "la Présence divine se retira" et cela ne fut donc pas inscrit dans la Torah. De ce fait, il fit une seconde annonce, "réunissez-vous et écoutez" des paroles qui pourront effectivement être prononcées en Présence de D.ieu.

On peut, toutefois, poursuivre cette analyse. La répétition figurant dans ce verset indique que Yaakov voulut faire une déclaration, mais qu'au final, il ne la fit pas et qu'elle ne fut donc pas inscrite dans la Paracha. En revanche, comment établir que cette déclaration portait sur un élément caché, "la fin des temps"? Peut-être voulait-il faire d'autres révélations, différentes de celles qu'il fit concrètement sur ce qui devait arriver à la fin des jours, mais que, pour une certaine raison, cela ne lui fut pas possible.

3. L'explication de tout cela est la suivante^(6*). Le Zohar définit⁽⁷⁾ et la 'Hassidout explique⁽⁸⁾ la différence qu'il y a lieu de faire entre les trois termes suivants, "parler", "dire" et "raconter". Cette différence est la suivante : on parle avec la bouche, on dit avec le cœur et l'on raconte des propos de sagesse.

[&]quot; ton peuple", mais à Edom.

⁽⁶⁾ Yalkout Chimeoni, Ichaya, au paragraphe 507. On verra aussi le traité Sanhédrin 99a et le Midrash Kohélet Rabba, chapitre 12, au paragraphe 10. (6*) Voir le paragraphe 8, ci-dessous.

⁽⁷⁾ Tome 1, page 234b. Voir le Or Ha Torah, Parchat Vaye'hi, à la page 383a.

Cette analyse permet d'introduire la distinction suivante. Il est possible de "parler" et de "dire" uniquement avec la partie superficielle de son âme. Ainsi, la parole émane de la bouche et elle peut être prononcée en sorte que : "on a une parole dans la bouche et une autre dans le cœur" (9). De même, quand on dit, avec le cœur, on peut aller à l'encontre de la partie profonde de son âme et de sa volonté véritable.

Le Rambam énonce⁽¹⁰⁾ la raison pour laquelle : "on oblige un homme à dire : je veux" mettre en pratique la Mitsva. Il précise que celui qui s'y refuse est victime de son mauvais penchant et c'est la raison pour laquelle il souhaite la faute, la désire. A l'opposé, la volonté véritable de chaque Juif, par la dimension profonde de son âme, est de mettre en pratique la Volonté de D.ieu. Lorsque l'on exerce sur lui une contrainte, l'emprise du mauvais penchant et la volonté qui en résulte chez lui disparaissent. Comme on peut l'observer dans la pratique, lorsqu'un tel homme disait, au préalable : "Je ne veux pas", il n'y avait pas là : "une parole dans la bouche et une autre dans le cœur". En effet, en son cœur, il ne le voulait réellement pas car, selon l'expression bien connue, "l'œil voit et le cœur convoite"⁽¹¹⁾. Pour autant, cette parole refusant la Mitsva émane de la partie superficielle de son cœur, alors qu'en sa dimension profonde, il souhaite, en permanence, mettre en pratique la Volonté.

Il n'en est pas de même, en revanche, pour le fait de "raconter", qui émane de la partie profonde du cœur. De ce fait, le Zohar parle, à ce sujet, de "propos de sagesse", lesquels expriment la dimension profonde et cachée de la Torah et ceux-ci sont en mesure de mettre en éveil, de révéler la partie profonde et cachée de l'âme⁽¹²⁾.

Cette analyse s'applique aussi à ce qui est "raconté "par le Saint béni soit-ll Lui-même, Qui met en évidence la dimension profonde de la Lumière de l'En Sof. Faisant référence à la Aggada, à ce qui est "raconté ", nos Sages disent (13) : "As-tu la Volonté de connaître Celui Qui créa le monde par Sa Parole ? Ap-(8) Voir les discours 'hassidiques intitulés : "Consolez", de 5626 et : "Comprends la Adgada, car, de la sorte, tu apprendras à connaître Dieu. En ment meriterent-ils", de 5627. On consultera aussi le Likoutei Levi Its hak, Iguerot, à la page 343.

- (9) Traités Pessa'him 113b et Baba Metsya 49a.
- (10) Dans ses lois du divorce, à la fin du chapitre 2.
- (11) Commentaire de Rachi sur le verset Chela'h 15, 39. Voir le Midrash Bamidbar Rabba, chapitre 10, au paragraphe 2.
- (12) Likouteï Torah, Vaykra, à la page 5c.

d'autres termes, la Aggada, qui est la dimension profonde de la Torah, éclaire et révèle l'aspect profond et caché du Saint béni soit-II.

Tel est le sens de ces propos de Yaakov: "Je vous raconterai" (14), faisant allusion à ce que Yaakov voulait raconter. En l'occurrence, il souhaitait transmettre à ses fils une notion profondément cachée, " la fin des temps ", la révélation de ce qui est occulté et ne peut pas être perçu, le dévoilement de la partie cachée de l'âme et de la partie cachée de D.ieu par la partie cachée de la Torah.

4. Il nous faut encore comprendre le sens de l'expression employée par nos Sages : "la Présence divine se retira". Il s'agit, en l'occurrence d'établir la raison pour laquelle "la fin des temps" ne fut pas révélée. Or, il semble qu'il aurait été suffisant de dire, par exemple : "la date lui en fut cachée" (15). Pourquoi la justification est-elle : "la Présence divine se retira" ? En outre, on peut s'interroger, car Yaakov prononça, tout de suite après cela, plusieurs prophéties, ce qui veut bien dire que la Présence divine ne s'était pas retirée!

L'explication est donc la suivante. Yaakov souhaitait révéler à ses fils ce qu'il savait de la fin des temps. En effet, il observait ses enfants de la façon dont il se tenait dans son monde. De ce fait, il pensait qu'après les avoir préparés, d'une certaine façon et "rassemblés", il serait en mesure de leur révéler cette date⁽¹⁶⁾.

C'est pour cela qu'il dit : "rassemblez-vous et je vous raconterai", après que ses fils se soient réunis et unis. Dès lors, " je vous raconterai ce qui vous arrivera à la fin des jours " et Yaakov pourrait leur révéler cette date.

Cependant, "la Présence divine se retira" et il perdit la possibilité de révéler cette date à ses enfants⁽¹⁷⁾, comme il le souhaitait, c'est-à-dire d'avoir une "présence" dans ce domaine, au même titre que la Présence divine s'introduit (13) Sifri Ekev 11, 22. Lois de l'étude de la Torah de l'Admour Hazaken, chapitre 2, au paragraphe 2. Ramban, dans le compte des Mitsvot, au chapitre 7. Voir aussi le 'Hinou'h, Parchat Ekev, au chapitre 434. Avot de Rabbi Nathan, à la fin du chapitre 29. Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, chapitre 156, au paragraphe 4.

- (14) Ceci justifie pleinement que le commentaire de Rachi cite toute cette analyse à propos des mots : " je vous dirai ".
- (15) Comme dans le Midrash Béréchit Rabba, au début du chapitre 98.
- (16) De fait, Yaakov pensa même à Essav, qui avait déjà reçu l'élévation, selon le Torah Or, au début de la Parchat Vaychla'h. La délivrance devint alors

et se révèle ici-bas(18).

En d'autres termes, Yaakov possédait toujours la Présence divine, la révélation de la Lumière de l'En Sof et il la conserva effectivement par la suite. C'est pour cela qu'il fut en mesure de prononcer des paroles prophétiques, comme on l'a dit. Et, la date de la fin des temps lui resta connue⁽¹⁹⁾. En revanche, il ne fut pas en mesure de lui apporter une "présence" ici-bas. C'est ainsi que l'on peut comprendre la formulation de la Guemara, qui dit : "la Présence divine se retira" et non : "il oublia la date", car c'est uniquement la "présence" de la fin des temps, la possibilité de la révéler ici-bas qui lui fut ôtée.

5. Malgré tout cela, nos Sages affirment effectivement que : "la Présence divine se retira", bien qu'il en fut ainsi uniquement par rapport aux fils de Yaakov et que l'on aurait donc pu dire, par exemple, que : "ses fils ne le méritaient pas"⁽²⁰⁾.

En fait, l'impossibilité, pour ses enfants, d'avoir connaissance de la date de la fin des temps provoqua la chute de Yaakov. Et, il en fut de même pour Moché, notre maître, auquel le Saint béni soit-Il dit⁽²¹⁾: "Va, descends de ta grandeur. En effet, Je te l'avais accordée uniquement pour les enfants d'Israël" et si ceux-ci n'ont pas un bon comportement, Moché lui-même connaît la chute, de ce fait.

6. Ce qui vient d'être dit soulève la question suivante. La situation de Yaakov dépendait, en l'occurrence, de celle de ses fils. Dès lors, pourquoi "la Présence divine se retira" précisément après qu'il ait voulu révéler la date de la fin des temps ? Yaakov et ses fils ne se trouvaient-ils pas dans la même situation déjà au préalable, à la différence de ce qu'il en était pour Moché et les enfants d'Israël ? La Présence divine aurait donc dû, d'emblée, ne pas se révéler, en l'occurrence !

possible et c'est pour cela qu'il dit : "J'ai un âne". En effet, le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 75, au paragraphe 6, affirme que : "l'âne, c'est le roi Machia'h". Et, l'on verra, à ce sujet, le Likouteï Si'hot, tome 1, à partir de la page 70.

⁽¹⁷⁾ Le Torah Temima donne la même interprétation, à propos de ce verset.

⁽¹⁸⁾ Tanya, au chapitre 41.

⁽¹⁹⁾ Cette idée est soulignée par la modification des termes du Midrash Béréchit Rabba, au début du chapitre 98 : "la fin des temps lui fut cachée", comme le texte l'expliquera par la suite.

Là encore, nous pouvons citer l'exemple de Moché, notre maître. Celui-ci descendit du mont Sinaï avec "les deux Tables de la Loi à la main". Pour autant, "quand il s'approcha du campement, il vit le veau d'or et les danses" et, aussitôt, "ses mains s'alourdirent" (22). Alors, "Moché se mit en colère, jeta les tables de ses mains et les brisa" (22*). Quel fut donc le fait nouveau qui se déroula à ce moment ? Le veau d'or avait été confectionné avant que Moché ne descende de la montagne. Bien plus, Moché avait connaissance de ce qui se passait alors qu'il se trouvait encore sur la montagne, car le Saint béni soit-Il lui avait dit : "Ils se sont faits la représentation d'un veau". Il n'y avait donc pas l'ombre d'un doute, en la matière. Pourquoi ses mains s'alourdirent-elles et s'emporta-t-il précisément quand il observa le veau d'or et les danses ?

L'explication est la suivante. Tant que Moché se trouvait encore sur la montagne, il était détaché de tout ce qui se passait ici-bas, n'avait plus de relation avec le monde et ce qui le concerne. Le veau d'or ne l'atteignit donc pas, ne remit pas en cause son élévation, bien qu'il avait déjà été confectionné et que Moché le savait, l'ayant appris du Saint béni soit-Il Lui-même⁽²³⁾. En revanche, quand il descendit de la montagne et vit⁽²⁴⁾ lui-même le veau d'or, il en fut touché, au point que ses mains s'alourdissent et qu'il jette les Tables de la Loi⁽²⁵⁾.

Il en est donc de même pour ce qui fait l'objet de notre propos. Quand Yaa-kov appela ses fils, ceux-ci n'avaient pas encore atteint un niveau justifiant qu'on leur révèle la date de la fin des temps. Malgré cela, la Présence divine se dévoila à Yaakov, y compris dans ce domaine. En effet, lui-même n'avait rien de commun avec leur situation, n'y pensait même pas. Celle-ci ne l'atteignait donc pas, n'exerça aucun effet sur lui. En revanche, quand il voulut révéler cette date à ses enfants, il établit, de la sorte, une relation avec eux et ceci eut pour conséquence que : " la Présence divine se retira ".

⁽²⁰⁾ Conmeladiole s, aité San bédriap de te ces propos : "rassemblez-vous

⁽²¹⁾ Traité Bera'hot 32a et commentaire de Rachi sur le verset Tissa 32, 7.

⁽²²⁾ Yerouchalmi, traité Taanit, chapitre 4, au paragraphe 5.

^(22*) Tissa 32, 19.

⁽²³⁾ La vision à travers une vitre sale n'est pas comparable à celle qui est obtenue au moyen d'une vitre limpide, selon le Midrash Vaykra Rabba, chapitre 1, au paragraphe 14. A fortiori es-ce le cas pour l'audition. Ceci peut être rapproché de la qualité du prophète, par laquelle il surpasse le sage. On ver-ra, en particulier, Iguéret Ha Kodech, au chapitre 19.

⁽²⁴⁾ Tissa 32, 19.

⁽²⁵⁾ On peut penser qu'il en est de même pour : " va, descends de ta grandeur ". Moché en descendit effectivement et ses mains devinrent lourdes. Il

et je vous raconterai". Il est donc certain que le désir de Yaakov de révéler la date de la fin des temps fit son effet, y compris ici-bas. Car, la Torah, qui est éternelle, de la même étymologie que Horaa, enseignement, délivre un enseignement éternel. Elle a bien été donnée à tous les enfants d'Israël et, si ses enseignements n'étaient pas immuables, elle n'aurait pas relaté que Yaakov voulut révéler la date de la fin des temps. En tout état de cause, il est bien clair qu'une requête formulée par un Juste ne peut pas être formulée en vain.

En ce domaine également, il est possible de citer l'exemple de Moché, notre maître. De fait, il est dit que Moché et Yaakov sont comparables, la seule différence étant que : "Yaakov tend vers l'extérieur et Moché, vers l'intérieur" (26).

On sait, en effet, que Moché, notre maître, pria, ainsi qu'il est dit⁽²⁷⁾: "J'ai prié: de grâce, je traverserai et je verrai le pays", afin de révéler le niveau de la vision chez les enfants d'Israël. Et, même s'il n'entra pas lui-même en Erets Israël, il n'en dévoila pas moins cette vision chez les enfants d'Israël, au moins d'une manière superficielle. Certes, il n'obtint pas la vision profonde et c'est pour cela que le verset se conclut par: "Et, maintenant, Israël, écoute les décrets"⁽²⁸⁾. C'est donc uniquement l'audition qui se révéla de manière profonde. Pour autant, Israël reçut également l'audition, au moins de façon superficielle⁽²⁹⁾.

On peut donc penser qu'il en fut de même pour Yaakov, peu avant son décès (30). La Présence divine le quitta et c'est pour cela qu'il est dit ensuite : "réunissez-vous et écoutez" (31). Grâce à cette réunion, il insuffla des forces à ses fils et à leurs descendants, après eux, jusqu'à " la fin des temps ", pour qu'ils parviennent, par leurs efforts, à révéler cette fin des temps, au moins de manière superficielle, c'est-à-dire à servir D.ieu en étant libérés (31*) des nations du monde et de l'emprise du penchant vers le mal.

de comprendre le mot "va", qui accompagne : "descend". En effet, il devait encore "aller" après être descendu du sommet de la montagne et l'on peut aisément faire une relation avec le sens simple du verset, qui décrit cette descente de la montagne.

⁽²⁶⁾ Tikouneï Zohar, Tikoun 3, à la page 29a, qui est expliqué par le Likouteï Torah, Parchat Pin'has, dans le second discours 'hassidique intitulé : "Ordonne aux enfants d'Israël", au chapitre 4.

⁽²⁷⁾ Au début de la Parchat Vaét'hanan.

- 8. Le commentaire de Rachi sur notre Paracha introduit, en outre, trois modifications par rapport au Talmud :
- a) il ne dit pas: "ses fils",
- b) il dit simplement : "la fin" et omet : "des jours",
- c) il ajoute : "il commença à dire d'autres choses" et l'on peut s'interroger sur cet ajout :
- 1. quelle précision Rachi introduit-il de cette façon?
- 2. pourquoi cette longue formulation?

Il faut en conclure que ces changements sont rendus nécessaires par le sens simple du verset, qu'ils sont tous précis, conformément aux options de Rachi, dans son commentaire de la Torah. On peut, brièvement, donner les explications suivantes :

- A) Le commentaire de Rachi porte sur les mots : " Je vous raconterai ". Il n'y a donc nullement lieu de répéter : "ses fils".
- B) La différence entre "la fin des jours" et "la fin des temps" (32) n'a pas d'importance ici. Il suffisait donc de mentionner : "la fin", formulation qui est également adoptée par le Midrash et qui peut donc l'être, a fortiori, par le commentaire de Rachi, énonçant le sens simple du verset. On peut penser également que, selon le Midrash et, de même, pour Rachi, les deux expressions sont strictement synonymes (33).
- C) On a déduit une preuve de la volonté de Yaakov de révéler la date de la fin des temps de l'usage du terme : "Je raconterai", qui fait allusion à des " propos de sagesse ", comme on l'a dit au paragraphe 3, mais celle-ci n'a pas de signification, d'après le sens simple des versets. On peut donc se demander, comme on l'a fait à la fin du paragraphe 2, ce qui permet d'introduire
- (28) Vaét'hanan 4, 1.
- (29) Likouteï Torah, au début de la Parchat Vaét'hanan. Or Ha Torah, à cette référence. Voir aussi le Chaareï Techouva de l'Admour Haémtsahi, tome 2, dans le discours 'hassidique intitulé : "Pour comprendre la différence entre la prière et la Torah".
- (30) Ceci peut être rapproché de la révélation de Moché, peu avant son décès, selon le Or Ha Torah, à la même référence, à la page 78.
- (31) C'est ce qu'il accomplit, globalement, en demandant la révélation de la fin des temps, "je vous raconterai". Pour autant, il lui fallut dire : "rassemblez-vous et écoutez", tout comme Moché pria pour entrer en Erets Israël, mais parvint, néanmoins, à la voir, de loin, selon l'explication du Likouteï Torah, à la page 3d, du Chaareï Techouva, à partir de la page 30b et du Or Ha

cette idée nouvelle. Pourquoi ne pas dire simplement que Yaakov voulait leur faire connaître d'autres points qui "arriveront à la fin des jours", en plus de ceux qu'il rapporta par la suite ? C'est pour répondre à cette question que Rachi, après avoir cité les mots : "Je vous raconterai", précise que cette déclaration n'eut pas de suite et que, par la suite, "il commença à dire d'autres choses" (34).

On peut effectivement déduire du sens simple des versets qu'il y eut, après cela, un " commencement ", de sorte que Rachi n'avait nul besoin de le préciser. En effet, par la suite, Yaakov répéta, encore une fois, "réunissez-vous et écoutez", comme on l'a dit au paragraphe 2.

9. Telle est également la leçon qui est délivrée ici pour notre propre service de D.ieu. Certains se préoccupent de la situation du monde entier, de la chute des générations et ils demandent : "Comment est-il possible que notre génération, une génération orpheline, puisse obtenir les révélations de la délivrance future, alors que les époques précédentes, bien plus élevées que la nôtre, ne les ont pas obtenues ? Notre génération les mérite-t-elle vraiment ? ".

C'est donc à ce propos qu'est délivré l'enseignement suivant. Yaakov voulut révéler la fin des temps à ses enfants et, de la sorte, il insuffla des forces à tous les enfants d'Israël, en toutes les générations, y compris en une époque de "retrait de la Présence divine" et même quand on subit le voile, la pénombre la plus profonde de notre époque, lorsque l'obscurité est double, multiple. Encore à l'heure

Torah, à la même référence.

^(31*) On trouvera une autre explication, à ce sujet, dans la lettre de la fille de l'Admour Hazaken figurant dans le Séfer 'Ho'hmeï Israël Baal Chem Tov, à la page 61.

⁽³²⁾ Fin du livre de Daniel. Voir le Zohar, tome 1, à la page 63a, tome 2, à la page 134a. Voir le Or Ha Torah, au début de la Parchat Mikets.

⁽³³⁾ Comme l'expliquent Rachi et tous ceux qui énoncent le sens simple du verset, à cette référence du livre de Daniel. Tel n'est cependant pas l'avis du Zohar, à cette référence. Rachi, à la référence précédemment citée du traité Pessa'him, de même que dans le traité Sanhédrin 92a, constate que le terme Yamin signifie à la fois "les jours" et "la droite". Néanmoins, il ne s'agit pas d'un autre temps, mais plutôt d'une précision portant sur un fait nouveau qui se passera à cette époque, ce qui fait suite au temps énoncé par le verset précédent. En outre, Rachi, dans son commentaire du Talmud, adopte la méthode d'analyse du Talmud et il parle de "la fin des jours". Il faut

actuelle, on a, en permanence, le moyen d'agir, en un seul instant, afin qu'il soit possible de " révéler la fin ", la délivrance véritable et complète (35).

En réalité, le simple fait d'avancer que la génération ne le mérite pas fait la preuve que nous vivons le temps de la révélation du Machia'h. Nos Sages disent⁽³⁶⁾, en effet, que le Machia'h viendra sans que l'on en ait conscience. Et, bien plus, il est un principe fondamental de la foi d'Israël selon lequel: " j'attendrai chaque jour sa venue ". Concrètement, sans tenir compte du fait que la réflexion et la logique évidente ne voient pas comment cela est concevable, nous avons foi en l'accomplissement de ce principe, avec la plus grande détermination, transcendant toute rationalité, précisément "sans que l'on en ait conscience" (37). Et, c'est grâce à cette foi que le fils de David viendra, très prochainement.

en conclure qu'il y a bien là une idée nouvelle, ce qui n'est pas le cas, en revanche, dans son commentaire de la Torah. Ceci permet de répondre à la question posée par l'additif au commentaire de Rachi, à cette référence de Daniel.

⁽³⁴⁾ Ceci inclut toutes les bénédictions, y compris Shilo, le roi Machia'h. Il en résulte que, "la fin des jours", ici, n'intervient pas avant ce temps.

⁽³⁵⁾ Voir le Likouteï Si'hot, tome 10, dans la seconde causerie de la Parchat Toledot et dans la première de la Parchat Vayetsé, expliquant longuement que celui qui accède à la Techouva sert D.ieu avec beaucoup plus de force. Tel fut le service de D.ieu de notre père Yaakov et de ses fils. C'est lui qui permettra d'obtenir la construction du troisième Temple. Le traité Pessa'him 88a constate que : "Yaakov l'appela maison" et l'on verra, à ce sujet, l'explication du Maharcha, à la même référence.

⁽³⁶⁾ Traité Sanhédrin 97a.

Cette Si'ha est offerte

par leurs enfants et petits-enfants à la mémoire de

Ray Yéhouda

ben Rav Moché Laloum

décédé le 29 Mar'hechvan 5741

et de son épouse

Atou bat Rav Yossef

décédée le 13 Kislev 5753

/v/d/m/b/,

cuy kzn

Cette Sidra est offerte par

M. et Mme Elie Uzan

à l'occasion de la Bar Mitsva de leur fils

Menahem Mendel 'ha

19 Mar'hechvan 5764 - 14 novembre 2003

Ainsi que pour le mérite de ses frères et sœurs ,nab hukgk

Cette Si'ha est offerte par son mari, ses enfants et petits-enfants

à la mémoire de Djora Bat Yaakov Zekri décédée le 9 Mar'hechvan 5760

Puisse son âme reposer au Gan Eden auprès de tous les Tsadikim

⁽⁴⁾ Le différentiel de vitesse, entre le soleil et la lune, est, chaque jour, de 12° 11' 27". Au bout de soixante dix jours, il est donc de 133° 21,5'. Lors de la création, 30° les séparaient. Au bout de soixante dix jours, il y avait donc entre eux 103° 21,5'.

⁽⁵⁾ Précédemment défini.

⁽⁶⁾ Qui est le temps de la première nouvelle lune, lors de la création, date à partir de laquelle commence le décompte calendaire et donc le premier cycle de celui-ci. Ce à quoi cette date correspond, de même que les suivantes, sera défini, par la suite, dans le texte.

⁽⁷⁾ Et huit jours qui sont le décalage total entre le cycle lunaire et le cycle solaire.

⁽⁸⁾ Soit le sixième jour de la création.

⁽⁹⁾ Depuis le premier jour de la création.

⁽¹⁰⁾ Pour le décompte des années.

⁽¹¹⁾ Le cycle lunaire est de 13° 10' 35". La lune, en deux jours un quart et trente minutes, parcourt donc 30°. Pendant ce temps, le soleil parcourt 2 degrés un quart, puisque son cycle journalier est 59' 8".

⁽¹²⁾ Selon le compte qui vient d'être établi, la différence journalière, entre les cycles lunaire et solaire, est de 12° 11' 27". Ainsi, 30° divisés par ce chiffre font 2,46 c'est-à-dire deux jours onze heures et deux minutes et demie.

⁽¹³⁾ La loi dont il est ici question sera citée in extenso plus loin.
(14) Voir, à ce propos, la lettre suivante.
(15) Mazoug signifie à la fois versé et coupé.
(16) Qui figure dans la bénédiction de la lune.

(17) 1906, du Rabbi Rachab.

⁽¹⁾ Cette bénédiction est récitée une fois tous les vingt huit ans, en Nissan, un mercredi matin, lorsque le soleil se retrouve à l'endroit précis où il était lors de sa création. La question posée ici est la suivante. Cette bénédiction doit-elle être récitée?

⁽²⁾ Elle devait être dite en 5713 (1953), puis l'a été en 5741 (1981) et le sera, pour la prochaine fois, en 5769 (2009).

⁽¹⁾ Le Rabbi note, en bas de page : "Yoré Déa, chapitre 246, au paragraphe 14. Certes, ce texte fait uniquement allusion à la priorité. Néanmoins, il est largement accepté que l'étude publique a effectivement un caractère prioritaire. On peut également le déduire de ce que dit le Choul'han Arou'h, à la même référence, au paragraphe 15 ".

⁽²⁾ Vraisemblablement celle qui doit être traitée lors de ce cours du vendredi soir.

⁽³⁾Le Rabbi souligne les mots : " nombreuses ", " Saint béni soit-II ", " Saint béni soit-II ", " Adam, le premier homme, lui-même ", " de façon générale ",

[&]quot; cela " et " allusion ".

⁽⁴⁾ Voir les Iguerot Kodech du Rabbi Rachab, tome 1, à la lettre n°176. (5) C'est-à-dire de la manière dont on agit envers Lui, selon la Pessikta Zoutrata sur le verset Chemot 3, 6.

⁽⁶⁾ Terme sans signification intrinsèque, qui ne fait qu'introduire le complément d'objet direct lui faisant suite.

⁽⁷⁾ Le Rabbi note, en bas de page : " Traité Erouvin 4b ".

⁽⁸⁾Le Rabbi note, en bas de page : " Tanya, aux chapitres 41 et 52 ".

⁽⁹⁾ Le Rabbi note, en bas de page : " Au chapitre 20 ".

⁽¹⁰⁾ Voir, notamment, le Torah Or, Meguilat Esther, à la page 99b et le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 8a.

⁽¹¹⁾ Voir, en particulier, le Torah Or, à la page 42b.

⁽¹⁾ Voir, à ce propos, les Iguerot Kodech du Rabbi, lettres n°2310, 4761 et 6963.

⁽²⁾Le comportement de Chabbat Béréchit conditionne celui de toute l'année.

⁽³⁾Le Melavé Malka, pris à l'issue du Chabbat. (4)Une vertèbre indestructible, à partir de laquelle sera rebâti le corps, lors

⁽¹⁾ A l'issue du Chabbat.

(2) Par rapport à l'intellect, qui est un processus interne.

(5) Voir, à ce sujet, les Iguerot Kodech du Rabbi, lettre n°8224.

cuy kzn

Cette Si'ha est offerte par

Mr et Mme Tsion ZERBIB

à l'occasion de la Bar Mitsva de leur fils

Lévi Its'hak 'ha

le 25 Tichri 5764 - 21 octobre 2003

ainsi que pour le mérite de ses frères et de sa sœur 'ha

⁽¹⁾ Celui de Tichri. Le Rabbi note en bas de page : "Voir le Likouteï Torah, Devarim, à la page 53d et le discours 'hassidique intitulé : 'Tu feras une fenêtre' de 5702".

⁽²⁾ A partir de Nissan, mois de la sortie d'Egypte. Le Rabbi note, en bas de page : " Et, tous les septièmes sont chéris, selon le Midrash Vaykra Rabba, chapitre 29, au paragraphe 11 ".

⁽³⁾ Chevii, septième, est de la même étymologie que Sova, la satiété. Le Rabbi note, en bas de page : "Voir le Midrash Vaykra Rabba, chapitre 29, au paragraphe 8, qui est commenté par le discours 'hassidique intitulé : 'la fête de Roch Hachana', de 5710 ". Voir aussi le Hayom Yom, à la date du 25 Elloul et les Iguerot Kodech du Rabbi Rayats, tome 3, à la lettre n°794.

⁽⁴⁾ La fête de Soukkot. Le Rabbi note, en bas de page : "En outre, Chemini Atséret et Sim'hat Torah sont des fêtes indépendantes, selon le traité Soukka 48a. On verra les commentaires du Ramban et du Ritva, à cette référence. En ces fêtes, on multiplie sa joie, comme le souligne Rachi, commentant le traité 'Houlin 83a ".